

Les stages de recherche en médecine générale

Les stages de recherche de médecine générale (type **court** et type **long**) sont autorisés au Q2 du BLOC6 sous réserve d'acceptation préalable du Département de Médecine Générale puis de la Commission de la Permanence de la Recherche.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation (maximum 1 page)
- le projet de recherche, comprenant en maximum 3 pages A4 : une introduction (contexte, théorie, hypothèses, objectifs, question de recherche), un chapitre "matériel et méthodes" et les références
- le nom et les coordonnées du/de la promoteur/trice ainsi qu'une copie de son accord écrit pour l'encadrement du TFE

Toutes les demandes de stages de recherche (**type court ou long**) en **médecine générale** doivent être adressées par e-mail à vincent.huberland@ulb.be avec copie au dmgulb@ulb.be **au plus tard pour le JEUDI 17 octobre 2024**. ATTENTION : AUCUNE DEMANDE DE STAGE DE RECHERCHE NE SERA ACCORDEE APRES CETTE DATE !!!